



# Amicale des Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg

## COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 22 juin 2017

A 16h35 le Président ouvre l'Assemblée générale en remerciant les membres de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

Une minute de silence est observée en mémoire des 131 membres de l'Amicale décédés en 2016.

Ensuite, M. Marcel JACQUOT salue Mme Béatrice GEROLD et Monsieur Raymond SCHAUB, présidents honoraires et signale que M. Julien VENTRELLA, Commissaire aux comptes, sera absent et représenté par M. Thibault KIEFFER, stagiaire auprès de notre commissaire aux comptes.

### **1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2016.**

Ce compte-rendu a été publié dans le journal de l'Amicale, il est également consultable sur le site internet. Aucune remarque n'est formulée.

Le Président met son approbation aux voix : **le compte-rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2016 est adopté à l'unanimité des présents.**

### **Point 2 de l'ordre du jour : Rapport moral du Président.**

Depuis notre dernière assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois. Voici les points qui ont été abordés :

- Tout d'abord, le 3 octobre 2016 où nous avons vu :
  - L'élection du Bureau de l'Amicale
  - L'approbation du PV du CA du 13 juin 2016
  - Le rapport du commissaire aux comptes
  - Les nouveaux locaux et la nuisance sonore de l'imprimerie
  - La valorisation des chèques vacances pour les personnes en situation de handicap
  - L'organisation de la soirée années 80 du 21 octobre 2016
  - L'organisation de la fête de Noël des retraités
  - La dissolution anticipée de la SC Clubhotel LA CLUSAZ
  - L'autorisation de souscription d'un contrat de capitalisation
  - La nouvelle carte de membre
  - L'arrêt de la vente des bons d'achat Jean Delatour et des billets d'entrée à la foire européenne
  - L'aménagement de la salle informatique
  - L'aménagement de l'espace cuisine de nos locaux

- Ensuite, le 31 janvier 2017 pour :
  - L'approbation du PV du CA du 3 octobre 2016
  - La convention financière 2017
  - Le bilan des fêtes de Noël
  - Le calendrier des manifestations en 2017
  - L'investissement dans notre parc immobilier
  - La location à la semaine de nos logements de vacances
  - Le renouvellement du partenariat avec la société Europa Location « grandes villes européennes »
  - Le remplacement d'un ordinateur pour l'initiation à l'informatique
  - La perte en billetterie suite à la fermeture de l'aquarium 3 Vagues
  - L'organisation d'une soirée années 80 le samedi 9 septembre 2017
  - La mise à disposition de l'étang du Woerthel dans le cadre de la coupe de France UFASEC
  
- Le 22 mai 2017 pour :
  - La démission d'Emilienne GOEPFERT du poste d'administratrice de l'Amicale
  - La proposition de cooptation de Jean-Luc BALDENSPERGER par le syndicat CFTC
  - L'approbation compte-rendu du CA du 31 janvier 2017
  - La radiation des membres non à jour de leur cotisation
  - La modification de la convention « fonds de secours » Mutest
  - Le bilan du fonds social en 2016
  - La valeur du colis pour le Noël des retraités
  - La proposition de modification des horaires d'accueil
  - La migration du logiciel comptable
  
- Et pour finir le 12 juin 2017 :
  - L'arrêté des comptes 2016
  - Le budget prévisionnel 2018
  - L'organisation de la soirée années 80 du 9 septembre 2017
  - L'agenda 2018

Le Président souhaite revenir sur quelques points ou événements importants à noter depuis notre dernière assemblée générale :

En premier lieu, il y a eu le déménagement.

Le personnel de l'Amicale, qui était rue du 22 Novembre, a intégré le centre administratif les 28 et 29 juin 2016. Ce fut ensuite le tour de l'accueil qui a rejoint les nouveaux bureaux les 26 et 27 septembre 2016.

Aujourd'hui tout le monde est regroupé dans les anciens locaux des organisations syndicales.

Si au début, certains des membres ont erré dans le sous-sol du centre administratif, tout est rentré dans l'ordre depuis.

En automne, à la demande de membres de l'Amicale, il a été organisé une soirée « années 80 ». Cette manifestation s'est déroulée au centre culturel Marcel Marceau le vendredi 21 octobre. Plus de 200 personnes ont participé à cette première. Au regard de ce succès, il a été décidé de renouveler l'expérience le samedi 9 septembre 2017.

Un autre événement marquant cette année fut le départ à la retraite de l'assistante du Président, Mme Paulette GASS. Cette dernière est partie à la fin de l'année 2016. Comme le prévoyait la convention cadre fixée par l'Eurométropole, elle n'a pas été remplacée.

C'est Adrienne HORNECKER qui a pris le relais sur les fonctions d'assistante et le Président la remercie. Il salue également le dynamisme de l'ensemble de l'équipe qui a su assurer la continuité de l'accueil et des services malgré un poste en moins.

De surcroît, le personnel a fait la proposition de modifier les horaires pour permettre aux membres d'accéder à l'accueil plus tôt le matin.

Cette proposition a été présentée le 22 mai au conseil d'administration qui l'a validée.

Ainsi, à compter du mardi 4 juillet, l'accueil sera ouvert en continu le mardi et le vendredi de 7h30 à 14h00 et le mercredi et jeudi, de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. Nous avons prévu de faire un bilan en fin d'année pour vérifier si ces horaires correspondent bien à l'attente des membres.

Autre nouveauté : la commission sociale a travaillé sur une modification de la convention nous liant à MUTEST dans le cadre de la gestion du fonds de secours.

En effet, MUTEST gère pour le compte de l'Amicale le versement des secours versés aux agents et aux retraités, pour qui les frais médicaux restant à charge après remboursement de la sécurité sociale et de la mutuelle sont importants.

Suite à cette étude, il a été décidé de revaloriser cette prestation. Elle sera de 50 % au lieu de 40 % du montant restant à charge. Cette modification prendra effet dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Enfin, l'Amicale va prochainement aboutir à la fin d'une négociation menée avec nos partenaires qui acceptent nos bons d'achats émis pour la fête de Noël des enfants. Lucien GUTH, le responsable de la commission Noël enfants et le Président ont pris l'attache des différentes enseignes pour qu'elles accordent une réduction de 5 %. Cela permettra de revaloriser les bons d'achats de 33 € à 35 € et de 43 € à 45 €, soit une revalorisation de 2 € par bon sans que cela ne coûte plus cher à la collectivité. Nous sommes encore en attente de quelques réponses mais cela est en bonne voie.

### **Point 3 de l'ordre du jour : Approbation du rapport des activités de l'Amicale en 2016.**

Le Président donne la parole à Mme Suzanne MARZOLF, Secrétaire générale de l'Amicale, pour présenter le rapport.

#### **Achats à tarifs préférentiels**

La Commission a organisé une expovente thématique le 24 novembre dans le parking à vélo P1 jouxtant les locaux de la Mission Sociale du Personnel. Cette journée a été couronnée de succès et a drainé entre 250 et 300 personnes environ, tout au long de la journée.

Amicalistes et commerçants ont été conquis par ce concept de vente en direct.

Plus de 100 partenaires ont signé une convention avec l'Amicale pour faire bénéficier les adhérents d'un tarif préférentiel. Ils sont consultables sur notre site internet.

Un grand merci à M. Jean-Pierre PIERRON et aux participants de cette commission pour la réussite de cette journée.

La parole est donnée à Lucien GUTH, responsable de commission activités retraités, Noël et vacance des enfants

## ▪ Fête de Noël des retraités

Les 7, 8 et 9 décembre 2016, les membres de l'Amicale étaient conviés à la Fête de Noël des retraités au Centre Culturel Marcel MARCEAU.

Ils ont une fois de plus apprécié la qualité du spectacle présenté par Partenaire Plus.

Les chants de Noël interprétés par la chorale de l'Amicale ont capté l'attention des spectateurs dans un calme apprécié par tous.

Après le spectacle, l'assiette traditionnelle a été modifiée et le contenu du colis a été réduit. La collectivité ne prenant plus en charge la Fête de Noël des retraités suite à un rapport de la chambre régionale des comptes qui indique qu'aucun lien ne subsiste entre elle (la collectivité) et ses anciens salariés.

M. Lucien GUTH tient à préciser que les retraités non membres de l'Amicale peuvent venir et assister au spectacle.

## ▪ Fête de Noël des Enfants

Le 17 décembre a eu lieu la Fête de Noël des enfants du personnel au Palais de la Musique et des Congrès, endroit idéal pour les 3 séances journalières dans la salle Erasme.

Les enfants accompagnés d'un de leurs parents ont assisté à des numéros de spectacle d'une très grande qualité. Ravis, des félicitations ont été adressées à l'amicale par les parents pour la réussite de cette belle Fête de Noël.

A la fin de chaque séance 3 enfants ont été tirés au sort pour la grande tombola ainsi que 3 autres enfants pour le gain de billets d'entrée à Europapark pour la famille (parents, frères et sœurs) pendant les vacances de Noël.

En quittant la salle Erasme, les enfants ont eu droit au maquillage par des jeunes élèves d'une école d'esthétique. Le Père Noël, qui distribuait les bonbons, a eu droit à des séances de photos avec les enfants. Ces clichés souvenir remportent toujours un franc succès.

Nous ont fait l'honneur d'assister au spectacle lors de la 1<sup>ère</sup> séance : Mme Caroline BARRIERE, Conseillère déléguée, lors de la 2<sup>ème</sup> séance : M. le Maire Roland RIES. Lors de la 3<sup>ème</sup> séance, c'était M. Alain FONTANEL, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, accompagné de M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services qui étaient présents.

## ▪ Vacances des enfants

Le montant de la prestation par enfant est resté identique à celui de l'année précédente, soit 75 € pour 1 session par année civile pendant les congés scolaires (durée minimum du séjour 6 jours consécutifs).

Le budget prévisionnel 2016 était de 10 000 €.

Ont été acceptés 101 demandes concernant 126 enfants pour un montant total de 9 450 €.

5 refus ont été donnés pour les motifs suivants :

- 2 séjours dans centre n'ayant pas d'agrément jeunesse et sports,
- 1 séjour hors congés scolaires,
- et 2 séjours de moins de 6 jours consécutifs.

## Thé dansant

Les après-midis dansantes organisées au Printemps et à l'Automne par la Commission « Thé Dansant » ont connu une affluence record. Nombreux ont été les membres de l'Amicale, actifs et retraités, accompagnés de leurs familles et amis, à se déplacer au Centre Culturel Marcel Marceau. L'orchestre Boréal au son de rythmes musicaux variés n'a pas manqué de tenir en haleine tous les danseurs, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

## ▪ **Banquet des médaillés et retraités**

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les soirées du 12 février 2016 et du 18 novembre 2016.

Près de 320 convives ont respectivement assisté à chacune de ces soirées.

L'animation de la soirée a été confiée à l'orchestre BOREAL et les repas furent servis par la société du Côté Traiteur.

L'Amicale a également fait appel, à la société de surveillance CITYVEILLE, afin de garantir la sécurité des convives.

Un poste de secours assuré par TERRE NEUVE 67 a également été mis en place.

## **Excursions**

Jean-Bernard SOMMER prend la parole pour relater les excursions qu'il a organisées.

Comme les années précédentes la commission excursion a proposé et organisé 2 excursions au courant de l'année 2016.

Pour la première excursion, il a été proposé une escapade gourmande dans les Vosges à Gérardmer. Ayant enregistré 134 demandes, il a été nécessaire de programmer deux dates pour cette excursion à savoir les 21 mai et 6 juin 2016.

Les participants se sont rendus à la Charcuterie Artisanale PIERRAT située au THOLY pour une présentation avec dégustation. Vers 12h00, ils ont déjeuné au restaurant LE LIDO situé au bord du lac de Gérardmer.

Ensuite vers 14h 15, ils ont embarqué sur un bateau pour effectuer le tour du lac et enfin rejoindre la Confiserie des Hautes Vosges pour une démonstration de la fabrication des célèbres Bonbons des Vosges.

C'est en septembre qu'un séjour de 6 jours 5 nuits dans les Dolomites a été organisé. Avec 68 demandes de participation, il a été décidé de partir le 7 septembre avec 43 personnes et le 12 septembre avec 25 personnes. L'ensemble des participants a été logé à l'Hôtel Waldhof situé à Percha à proximité de Bruneck dans le Pustertal (Sud Tyrol).

Les 1<sup>er</sup> et 6<sup>ème</sup> jours ont été essentiellement consacrés au voyage aller-retour. Les 4 jours restants étaient consacrés aux nombreuses visites : Bruneck, l'Ahrntal, le Krippenmuseum de Lutlach, la cité thermale de Méran, le tour des Dolomites durant toute une journée, la Südtiroler Weinstrasse, le Kalterersee, visite avec dégustation dans une cave coopérative, une montée en télécabine à la Seiser Alm, le village de Kastelruth et, bien sûr, sans oublier la soirée musicale à l'hôtel.

Les participants ont qualifié de parfait ce séjour grâce à une bonne ambiance, un hébergement et des repas excellents mais aussi la présence d'un chaud soleil et de magnifiques paysages.

La commission Excursion de l'Amicale espère pouvoir continuer à proposer chaque année, une excursion d'une journée et un séjour de 3, 4 ou 5 jours au printemps et à l'automne.

## ▪ **Garantie obsèques**

En date du 31 décembre 2016, 713 membres de l'Amicale étaient adhérents à la section garantie obsèques à titre individuel.

Les cotisations versées à la Garantie Obsèques du groupe Henner, s'élèvent à 58.537,79 € au titre des garanties individuelles 2016.

Les indemnités versées par l'assureur s'élevaient à 80.035,20 € au titre du contrat « garantie collectif », et 42.629,60 € au titre du contrat « garantie individuelle ». Le nombre total de décès déclaré était de 102.

#### ▪ **Commission sociale**

La Commission Sociale, représentée par 10 membres de l'Amicale, travaille en collaboration avec la « Mission Sociale du Personnel » composé de 3 assistantes sociales et d'une conseillère en économie sociale et familiale. Elles interviennent auprès des agents de notre collectivité.

Au cours de l'année 2016, 52 demandes de prêts sociaux ont été déposées et soumises à la Commission Sociale. Sur l'ensemble de ces demandes, 50 ont abouti favorablement pour une enveloppe globale de 67 428.07 €.

D'autre part, 178 secours remboursables sur salaire, représentant un total de 54 440.40 € ont été attribués sur le fonds de roulement de l'Amicale de 25 000 Euros.

#### ▪ **Fonds de secours exceptionnels (Mutest)**

Pour l'année 2016, 374 secours exceptionnels ont été versés par l'Amicale pour un montant total de 55 032.40 €

#### ▪ **Logements de vacances**

Attributions des logements :

La commission a traité 330 (95+235) demandes de logements lors des réunions d'attributions hiver et été 2016.

Sur l'ensemble de l'année, plus de 700 familles ont pu profiter de nos logements.

Grâce aux partenariats signés avec différents organismes comme Belambra, Maéva, Pierre et Vacances, Azuréva, Odalys, UCPA, Europalocation, une centaine de familles ont bénéficié de prix préférentiels avec des réductions de 5 à 30% selon les destinations et les périodes

Gestion des logements :

En 2016, le parc de nos pleines propriétés se composait de 33 appartements, 78 semaines en multipropriétés réparties sur 8 sites, ainsi que 12 mobil-homes.

Un nouvel appartement a été acheté à Hyères.

Nous avons également loué 3 appartements et 9 mobile-homes en linéaire pour l'été.

#### **Initiation à l'informatique**

Après 16 années de fonctionnement, cette activité a évolué et s'adapte aux nouvelles possibilités des PC et des logiciels. Les 160 participants ont été répartis dans une vingtaine de groupes de 6 personnes ou plus et encadrés par 10 formateurs bénévoles. La fréquence des cours est restée identique à celle de l'année précédente, à savoir deux heures par quinzaine afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. L'activité a repris début octobre dans les nouveaux locaux.

#### **Journal d'information**

Le Journal de l'Amicale, financé en grande partie par les annonceurs, est diffusé mensuellement à plus de 8000 exemplaires. Il nous permet d'avoir un lien avec l'ensemble de nos membres.

#### **Voyages**

La parole est donnée à M. Pierre KUNTZMANN, responsable de la commission voyage :

La commission voyages s'est réunie au cours du mois de juillet 2016, pour retenir les orientations 2017 et attribuer les destinations 2016.

Les destinations 2016 proposées aux membres de l'Amicale ont été les suivantes:

- **pour le balnéaire**, un séjour sur l'île de Rhodes dans un club hôtel 4\*, en bord de mer. Avec seulement une vingtaine d'inscrits, la commission a décidé d'annuler ce séjour.
- **pour le circuit**, c'est la côte Est des Etats Unis qui a été retenue.

Une quarantaine de personnes a participé à ce séjour. Elles ont visité Washington, ville administrative où est localisé le pouvoir et dans laquelle sont situées les principales institutions (Maison Blanche, Capitole, Cour Suprême, Pentagone...), mais aussi un grand nombre de musées. A Annapolis. Le groupe a aussi eu l'occasion de découvrir les coulisses de la Navy, ainsi que l'école qui forme annuellement les 1100 élèves officiers.

Ce pays étant très contrasté, les participants ont fait un voyage dans le temps : au pays des Amish, une population en décalage total, avec ceux qui les entourent. Pour revenir à un rythme plus habituel, le groupe a visité l'usine Harley Davidson et a découvert l'agitation des rues, tours et magasins à New York et à Philadelphie.

Après ces quelques jours de tumulte, un rythme plus apaisé vers les villes côtières et balnéaires de Newport, Hyannis a été proposé.

Pour finir le circuit, les participants ont découvert Boston à l'accent plus british, une ville avec laquelle Strasbourg est jumelée : visite avec un guide du centre historique, de l'université d'Harvard, du secteur portuaire et du célèbre Quincy Market.

En somme, ce fut un circuit qui marquera les mémoires pour de nombreuses années.

## Loisirs

### Section Pétanque :

Les 2 manifestations de pétanque ont connu une fois de plus, un réel engouement de la part des joueurs, qu'ils soient néophytes ou chevronnés.

Le concours de juin, joué en « doublettes », a regroupé, comme l'année précédente, 64 équipes. Celui de septembre, joué pour la 1<sup>ère</sup> fois en « triplettes », a permis à 42 équipes de s'affronter. Jeunes et moins jeunes, amateurs et licenciés, ont taquiné le cochonnet jusque tard dans la nuit dans un esprit sportif et convivial.

Lors des 2 manifestations, il a été fait appel à la Rôtisserie du Ried qui au printemps a servi à l'ensemble des participants un délicieux poulet à la broche, accompagné de frites et de salade et à l'automne un rôti de porc à la moutarde garni de croquettes.

Sans les disponibilités des bénévoles, l'organisation de ces journées ne pourraient se faire. Un grand merci à eux.

De nombreux collègues, familles et amis n'ont pas hésité à nous rejoindre pour encourager les joueurs et déguster en soirée tartes flambées, pizzas ou saucisses et merguez.

En fin de soirée, des corbeilles garnies ont été remises à l'ensemble des finalistes.

### Chorale de l'Amicale

En 2016, la chorale a été dirigée par Mme Armelle WEBER. Avec elle, la chorale a renouvelé son répertoire. Le concert donné lors de notre fête de Noël des retraités a eu un véritable succès.

### Section ski

Lors de cette nouvelle saison de ski, deux faits marquants sont à évoquer :

La nomination de Guy MEYER en tant que nouveau responsable de la section ski, en remplacement de Patrice HOLWEG et l'organisation d'un séjour de ski dans les Dolomites au mois de mars 2016 en partenariat avec les Voyages SEYFRITZ d'Obernai.

Pour ouvrir la nouvelle saison de ski 2016, ce fût à nouveau par Grindelwald qu'a été donné le coup d'envoi le 9 janvier 2016.

Cette saison a été marquée par des conditions climatiques perturbées et parfois tempétueuses. Lors de cette saison, seules 5 sorties sur les 8 prévues au calendrier ont été organisées. Les traditionnelles destinations étaient Grindelwald, Gstaad et Adelboden.

Il est à noter que durant cette saison, 187 sièges ont été occupés lors des déplacements, ce qui représente une moyenne de 37 personnes par sortie, hors encadrement. L'encadrement, quant à lui, était assuré avec une moyenne de 3 moniteurs tout au long de cette saison 2016.

Quant au séjour dans le Dolomites du 5 au 12 mars 2016, 21 personnes y ont participé et ce fût un réel succès. Les conditions d'enneigement étaient exceptionnelles pour ce mois de mars, un mètre de neige fraîche en 2 jours et demi et d'une qualité digne d'une neige d'un début janvier et, bien sûr, le beau temps les jours suivants. Ce séjour était un «Ski Safari » accompagné par un guide local, ce qui a permis de changer de station tous les jours de la semaine et de découvrir les merveilleux paysages du Tyrol du Sud.

Guy MEYER et sa section remercie toute les personnes ayant participé aux diverses sorties journalières. Il remercie le président de l'Amicale pour la confiance qu'il lui accorde pour la reprise de la Section Ski. Il remercie également à son nom et à celui des membres du Comité, tout le personnel de l'Amicale qui a œuvré durant toute cette saison lors des inscriptions aux guichets et également à la comptabilité.

### Skat

Comme chaque année, la section skat organise ses rencontres par quinzaine les mardis ou jeudis à 16 h 15 à la cafétéria du centre administratif. En 2016, un tournoi a été organisé 30 avril sous la direction de Jean-Pierre WILD.

### Poker

Le 28 février, le 10 avril et le 16 octobre 2016, la section poker s'est réunie à l'Association Sportive du Neudorf où une salle nous est mise à disposition. A chaque tournoi, 30 à 40 joueurs se sont affrontés et ont apprécié la qualité de l'accueil et l'ambiance qui a régné pendant les parties.

### Couture

Cette section est ouverte aux débutants comme aux initiés. On peut y apprendre l'utilisation de la machine à coudre, la reprise des vêtements, tout comme la confection de modèles, le tricot, le crochet. Les cours se déroulent tous les mardis et jeudis entre 12h00 et 14h00.

### Etang de pêche

L'étang du Woerthel a rouvert ses portes le samedi 2 avril 2016. Comme à l'accoutumée, l'étang était ouvert tous les samedis dimanches et jours fériés de 6 H 45 à 19 heures. Le jour de l'ouverture, 100 kg de truites ont rejoints carpes, tanches et brochets dans l'étang.

Au programme :

- 2 avril : ouverture de l'étang

- dimanche 12 juin : concours de pêche à la truite avec l'immersion de 500 kg de truites



- Samedi 19 et dimanche 20 novembre : pêche aux brochets avec l'immersion de 350 kg de brochets, de 50 kg de grosses perches et de 50 kg de sandres.

La fréquentation a été abondante tout au long de l'année et bon nombre de jeunes collègues ont pris goût à cette activité de détente.

Toutes ces manifestations ont connu un vif succès. Elles se sont déroulées dans un esprit de compétition très convivial et les pêcheurs et supporters n'ont pas manqué d'apprécier les repas concoctés pour ces occasions par les bénévoles de la commission de pêche.

Avant de soumettre le rapport d'activité au vote, le Président souhaite remercier toutes les personnes qui s'investissent sans compter pour que toutes ces activités puissent avoir lieu et propose de les applaudir.

### **Le Président soumet le rapport d'activités au vote : il est adopté à l'unanimité des présents.**

Il demande également si quelqu'un à des remarques ou des questions à soumettre :

Mme Béatrice GEROLD prend la parole : elle souhaiterait que soit donné les chiffres de l'année précédente pour les activités sociales, il s'agit de savoir si les difficultés financières des agents augmentent ou non.

M. JACQUOT précise que les chiffres ont baissé : cela est surtout dû à la diminution du nombre de traitement des demandes lié à du personnel en moins (assistante sociale malade) : les besoins sont pourtant réels.

Mme GEROLD aimerait également qu'il y ait une meilleure reconnaissance du travail accompli par l'Amicale par l'administration.

### **4<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Approbation des différents budgets :**

Le Président donne la parole à Madame la Trésorière générale. Mme Michèle WENDLING présente le rapport de gestion 2016.

Le total des **dépenses** s'élève à 3.519 745,72 € et se décompose comme suit :

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'autorité territoriale : 2 238 579,80 € (chèques vacances : 1.890 143,80 € ; mise à disposition de personnel : 348 436.00 €).

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale : 335 163,57 € (fête de Noël des enfants : 234.361,20 € ; banquet des médaillés et retraités : 41 136.58 € ; fonds de secours : 59 665,79 €).

Dépenses de fonctionnement, des activités sociales, culturelles, de loisirs, ainsi que la gestion des locaux du centre administratif et de la rue du 22 novembre (location jusqu'au 30-06-2016 :

- Les activités diverses pour un total de 246 627,20€ dont :
  - journal de l'Amicale et communication : 70 226,72 €
  - garantie obsèques collective : 109 850,43 €
  - tarifs préférentiels : 604,55 €
  - initiation à l'informatique : 1 126,64 €
  - Noël retraités : 61 119.53 €
  - vacances des enfants : 8 925,00 €
  - billetterie et variation de stock : - 3 327,84 €
  - pertes et profits sur billetterie : - 1 897.83 €

- Les activités détente pour un total de 17 900.88 € dont :
  - excursions : 1 427.67 €
  - voyages : 191.18 €
  - pisciculture : 12 388,69 €
  - thé dansant : 2.779,87 €.
  - Année 80 : 1 113,47 €.
  
- Les activités de loisirs pour une dépense globale de 4 820,97 €, dont :
  - ski : 751.66 €
  - skat : 500 €
  - chorale : 1.301,20 €
  - pétanque : 1.378.70 €
  - couture : 493,75 €
  - poker : 395,66 €.
  
- Le fonctionnement pour un montant total de 83 384.36 € se décomposant comme suit :
  - loyer et charges des locaux rue du 22 Novembre : 25 763.40 €
  - honoraires : 3 208,00 €
  - assurances : 13.754.73 €
  - frais généraux : 26 168,92 €
  - bureautique et informatique : 3.361,35 €
  - amortissements : 9 773.96 €
  - impôts sur société : 1 354,00 €
  
- Les logements de vacances (soit 33 appartements en pleine propriété, 12 mobil homes en pleine propriété, 3 appartements et 9 mobil homes en linéaires, ainsi que 39 appartements en multipropriété dont l'Amicale est propriétaire pour une quinzaine ou une semaine par an) ont coûté 351 445.90 €, 112 778.88 de sortie multi Hyères et 129 044,16 € d'amortissements.

La Trésorière précise que les amortissements sont une charge comptable et ne sont en aucun cas une dépense.

Les **recettes** proviennent :

- de la cession des agents pour l'acquisition des chèques vacances d'un montant de 935 757,50€
- d'une subvention de la Communauté Urbaine de Strasbourg pour un montant de 1 896 252,85 €
- de diverses recettes pour un montant de 200 003,48 € comprenant :
  - les cotisations des membres : 178 994,00 €
  - les produits financiers : 15 220,27 €
  - les produits divers : 5 789.21 €
- de la participation aux charges des membres de l'Amicale pour les logements de vacances : 314 898,80 € et de produits exceptionnels (vente multi Hyères) : 166 090,39 €

Soit un total de produits de 3.513 003,02 €.

La différence entre les charges (3.519 745,72 €) et les produits (3.513 003.02 €) fait ressortir un résultat négatif de 6 742,70 €.

Si l'Amicale n'était pas dans l'obligation d'appliquer le plan comptable comme une entreprise, c'est-à-dire ne pas tenir compte des amortissements, le résultat serait excédentaire de 132 075,42 €.

Le bilan 2016 se compose de l'actif et du passif :

### **A l'actif :**

- les immobilisations corporelles pour 1 404 228 € (principalement les logements)
- les immobilisations financières pour 169 574 € (multipropriétés)
- la valeur du stock de la billetterie 96 447 €
- les créances pour 84 361 €
- les placements pour 305 081 €
- les disponibilités pour 1 598 600 €
- et les charges constatées d'avance pour 4 842 €

soit un total de l'actif net de 3 663 133 €.

### **Au passif :**

- le fonds associatif pour 1 998 524 € (y compris le résultat négatif de l'exercice 2016 pour 6 743 €)
- des dettes fournisseurs pour un montant de 621 610 € (principalement les factures des fêtes de Noël parvenues fin décembre et payées en janvier 2017)
- d'autres dettes pour un montant de 858 031 € (essentiellement les cessions sur salaires de septembre à décembre 2016 des agents pour l'acquisition de chèques vacances, idem pour la cotisation à la garantie obsèques)
- des produits constatés d'avance pour 184.968 € (cotisation à l'Amicale 2017 payée en 2016)

soit un total du passif de 3.663 133 €.

### **Rapport du Commissaire aux comptes**

La parole est donnée à M. KIEFFER, stagiaire du commissaire aux comptes, pour la lecture du rapport de M. Julien VENTRELLA.

Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice clos le 31/12/2016.

Il a également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier, ainsi que dans les documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes et le bilan qui ont été présentés :

**Ils sont approuvés à l'unanimité des présents.**

Ensuite le Président procède au vote de **l'affectation du résultat aux fonds associatifs : accord est donné à l'unanimité des présents.**

Le Président informe que, pour faire face à l'augmentation des frais, le conseil d'administration propose d'augmenter la cotisation annuelle de 22 € à 23 € pour l'année 2018.

Le Président met aux voix l'**augmentation de la cotisation annuelle pour 2018 de 22 € à 23 € : approuvée à l'unanimité des présents.**

Puis il redonne la parole à la Trésorière générale présente le **budget prévisionnel 2018.**

Il a été arrêté à 3 649 200 € en recettes et en dépenses.

- Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Administration : 2.000.000 €
- Les dépenses liées au paiement des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 350.000 €
- Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale : 380.200 €
- Les charges de fonctionnement : 411 400 €
- Les charges de logements de vacances : 507 600 €.

Les recettes :

- subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Administration : 1.020.000 €, cession des agents pour l'épargne chèques vacances : 1.000.000 €,
- subvention des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 350.000 €
- subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale : 380.200 €
- subvention de fonctionnement : 282.000 €
- ressources diverses (cotisations, produits de placement) : 212.000 €
- logements de vacances : 405.000 €.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel 2018 :

**Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité des présents.**

**5<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Divers.**

Ce point est ouvert à la discussion.

M. KOELL souhaite savoir pourquoi la chorale n'a pas été sollicitée dans le cadre de la fête de la musique. M. JACQUOT répond que seul le personnel actif a été sollicité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée générale du 22 juin 2017 à 17h40 et invite l'ensemble des membres présents à partager le verre de l'amitié.

Suzanne MARZOLF  
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT  
Président